

ÉGLISE ET FAMILLE

Monseigneur Bonny fait réagir



Les propos de Mgr Johan Bonny, évêque d'Anvers, sur les unions homosexuelles, ont fait rugir les courants conservateurs de l'Église. Y a-t-il donc quelque chose de révolutionnaire dans sa manière d'aborder la morale familiale ?

ENGAGEMENT.

L'évêque d'Anvers souhaite une Église qui se fasse compagnon de route des personnes qui vivent des situations difficiles et complexes.

L'Église doit-elle reconnaître les relations holebis (homosexuelles, lesbiennes, bisexuelles) ? À cette question, Mgr Johan Bonny, répondait en décembre au journaliste du *Morgen* qu'il « devrait y avoir dans l'Église une diversité de formes de reconnaissance des unions ». En d'autres mots, le sacrement de mariage serait réservé aux unions entre un homme et une femme, mais les unions homosexuelles devraient pouvoir trouver une

forme de reconnaissance. Comme pour le mariage, ce serait lié à la volonté de durabilité de la relation, de fidélité, au caractère exclusif et au soutien mutuel. Cette interview et les propos tenus par l'évêque d'Anvers n'ont pas fait que des heureux. Il est clair que l'archevêque de Malines-Bruxelles ne doit pas se trouver sur la même longueur d'ondes. Alors que ce dernier s'est plusieurs fois attiré les foudres des associations homos pour ses déclara-

tions, Mgr Bonny, lui, s'est vu décerner en janvier un prix par Çavaria, une fédération flamande d'associations de défense des homosexuels. Il a cependant préféré ne pas accepter le prix et a communiqué qu'il souhaitait garder son indépendance face à toutes les associations impliquées dans un domaine particulier. Depuis, Mgr Bonny, cité comme possible successeur de Mgr Léonard, n'accepte plus d'interview sur les questions qui concernent la famille...

COLLÉGIALITÉ BAFOUÉE

Dans l'impossibilité de l'interroger directement, il faut se référer à la lettre ouverte qu'il a publiée en septembre 2014 : *Synode sur la famille. Attentes d'un évêque diocésain*. Selon ses propres dires, Mgr Bonny n'a pas reçu à cette lettre ouverte de réaction en provenance du Vatican. Et quand on lui demande si c'est plutôt une bonne ou une mauvaise nouvelle, il répond : « *On m'a toujours dit que pas de nouvelles, bonnes nouvelles.* »

Dans cette lettre ouverte, il parle en premier lieu de la collégialité. Curieusement ou en fin stratège, il n'évoque pas tellement la vie de l'Église aujourd'hui, mais il revient sur Vatican II. Tous les grands documents ont été le fruit de la collégialité et de la volonté d'arriver à un consensus le plus large possible... alors qu'*Humanae vitae* a été « *retirée après le Concile à la collégialité des évêques* ». Voilà selon lui l'origine du fossé qui s'est créé entre beaucoup de croyants et les déclarations morales de Rome. « *Les documents successifs émanant du magistère concernant les questions sexuelles, familiales ou bioéthiques se sont heurtés à une incompréhension croissante et à une indifférence progressive.* » Le constat n'est pas neuf, mais l'insistance publique d'un évêque sur l'absence de collégialité dans ce cas précis permet de faire glisser le débat sur un autre terrain que celui de la « vérité de la doctrine » à propos du mariage chrétien.

CONSCIENCE ET DOCTRINE

Suite à la publication d'*Humanae vitae*, la Conférence épiscopale de Belgique, comme d'autres, avait rendu public un document rappelant que la conscience personnelle dument éclairée était en dernier ressort le critère de choix pour les couples. Cet élément est constitutif de la morale la plus traditionnelle. Mais Mgr Bonny rappelle que les défenseurs de l'encyclique y ont vu une désertion à l'égard du pape. Conséquence : « *la conscience fut manifestement reléguée à l'arrière-plan en ce qui concerne la relation, la sexualité, le mariage, le planning familial et le contrôle des naissances* » dans tous les documents ultérieurs. Depuis, l'accent est toujours lourdement mis sur « *la vérité du mariage et de la procréation telle que l'Église l'enseigne* ». Ce rappel est une manière assez claire d'affirmer que le courant conserva-

teur accorde une place beaucoup trop exclusive à cette « vérité » qui rendrait impossible, selon ses représentants, tout assouplissement dans l'accueil des divorcés remariés ou des homosexuels, par exemple.

Dans la foulée, il rappelle que la doctrine n'a cessé d'évoluer au cours de l'histoire de l'Église et qu'il n'y a donc pas lieu de se figer sur son état actuel. Il analyse de manière plus politique l'orientation des documents romains. « *Après Humanae vitae et Familiaris consortio, la doctrine de l'Église catholique s'est trouvée presque exclusivement liée à une école de théologie morale, bâtie sur une interprétation propre de la loi naturelle. Les représentants d'autres écoles furent repoussés dans le coin suspect ou à éviter.* »

« *Après Humanae vitae et Familiaris consortio, la doctrine de l'Église catholique s'est trouvée presque exclusivement liée à une école de théologie morale, bâtie sur une interprétation propre de la loi naturelle.* »

Mgr Bonny, arguant du fait que « *différents modèles de théologie morale ont toujours fonctionné dans l'Église* », en appelle à une citation du pape François dans *Evangelii gaudium* : « *À ceux qui rêvent d'une doctrine*

monolithique défendue par tous sans nuances, cela peut sembler une dispersion imparfaite. Mais la réalité est que cette variété aide à manifester et à mieux développer les divers aspects de la richesse de l'Évangile. »

UNE ÉGLISE COMPAGNON DE ROUTE

La suite de la lettre ouverte insiste aussi sur les aspects pastoraux. En écho à l'appel du pape François à imaginer une Église « *hôpital de campagne* », l'évêque d'Anvers souhaite une Église qui se fasse compagnon de route des personnes qui vivent des situations difficiles et complexes, en renonçant à les cataloguer selon les critères de situations régulières ou irrégulières. Il faut pouvoir reconnaître ce qu'il y a de bon dans toute relation !

On le voit, sous une prudence toute ecclésiastique, Mgr Bonny porte un regard critique sur l'évolution du discours de l'Église sur les questions de morale familiale depuis *Humanae vitae*, un discours accaparé par un seul courant idéologique. Le pape actuel semble d'un autre bord que ses prédécesseurs. Pourra-t-il faire infléchir les orientations ?

José GÉRARD

Mgr Johan BONNY, *Église et famille. Ce qui pourrait changer*, Namur, Fidélité-Salvator, 2014. Prix : 14,90 € -10% = 13,41 €.

INDICES

MAISON DE L'UNIQUE. Tel est le nom de ce lieu de prière avec église, synagogue et mosquée dont l'ouverture est prévue à Berlin pour 2018.

PRO-CRÉATION. Dans un avis présenté le 23 février au Parlement européen, le groupe de réflexion bioéthique de la Commission des épiscopats de la Communauté européenne a mis en garde contre « *une société où les enfants sont fabriqués et vendus comme des produits* ».

BAGUETTE PONTIFICALE. Dans un emballage avec une photo du pape François pouce tourné vers le ciel comme dans les « like » de Facebook : c'est ainsi qu'une centaine de boulangers du diocèse de Rennes ont délivré les baguettes à leurs clients. L'emballage comprenait aussi la mention « *Vous donnez à l'Église ?* », destinée à inciter les fidèles à faire un don pour le Denier du culte. Pour avoir de l'argent, l'Église de France ne manque ni d'idées ni de vedettes...

SECRET TOTAL. Même dans les cas de sévices sexuels présumés, la Conférence épiscopale espagnole a réaffirmé récemment le droit au secret de la confession, tel qu'il est reconnu en Espagne. Et ce alors que cette Église est secouée par une affaire de pédophilie qui a été jusqu'à susciter une réaction du pape.

BRITISH ATHEIST. 42 % des Britanniques déclarent ne pas avoir de religion et, parmi eux, 45 % se considèrent athées, selon un sondage commandé par le journal *The Times*. Rapportée à l'ensemble de la population, la proportion de personnes qui se disent athées en Grande-Bretagne s'élève à 19 %.